

Les Ateliers du CPRDFOP

« FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES »

FICHE THEMATIQUE « Evolution des formations du sanitaire et social : quelles modalités pour répondre aux enjeux de demain ? »

Enjeux du CPRDFOP

La loi du 05 mars 2014 a confié aux Conseils régionaux l'élaboration du Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelle (CPRDFOP). Ce processus doit être conduit au sein du Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelle (CREFOP), instance politique quadripartite régionale.

Elaboré cette année, pour six ans, le contrat de plan a pour objet l'analyse des besoins du territoire régional en matière d'emplois, de compétences et de qualifications et la programmation des actions de formation professionnelles qui en découlent.

Comme le prévoit la loi, le CPRDFOP devra définir un schéma de développement de la formation professionnelle initiale, favorisant une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans chacune des filières [...] et valant schéma régional des formations sociales et schéma régional des formations sanitaires.

Objet de l'Atelier

Répondre aux enjeux identifiés en interrogeant les pratiques des acteurs, les outils et dispositifs existants et à construire, et faire ressortir des propositions et pistes d'actions à conduire et à porter dans le cadre du CPRDFOP et plus spécifiquement dans le schéma régional des formations sanitaires et sociales.

Enjeux identifiés pour le secteur sanitaire et social

La loi du 13 août 2004 a positionné les Conseils Régionaux comme les acteurs incontournables de la formation dans le secteur sanitaire et social, à travers l'élaboration des schémas régionaux des formations sanitaires et sociales. Ces derniers offrent un cadre d'intervention régional pour proposer des services accessibles, complémentaires et adaptés au territoire.

Le futur schéma constituera un véritable guide pour l'action engagée par la Région et ses partenaires. Au-delà de l'état des lieux qu'il proposera, il identifiera les enjeux de la formation pour contribuer à une offre de service de qualité dans le secteur médical, paramédical et médico-social.

L'élaboration du CPRDFOP intervient au moment où l'ensemble des certifications est en voie d'être totalement réformé autour de 4 enjeux majeurs :

- le développement de compétences transversales,
- un meilleur ajustement compétences/emplois,
- la dynamisation de l'alternance,
- et les liens avec l'université pour les formations bac +.

Ces principes sont parfois en décalage avec les attentes sur le terrain des employeurs ou des familles qui attendent des réponses précises et ajustées à leurs propres besoins (en terme d'évolution de parcours, de condition d'exercice des missions, de déroulement de carrière,...). Il y a donc un équilibre à trouver entre ce qui relève, d'une part, de la formation initiale et, d'autre part, de la formation continue.

Au regard du précédent schéma régional des formations sanitaires et sociales, plusieurs thématiques structureront les échanges de l'Atelier :

1. Renforcer l'alternance (stage, apprentissage, contrat de pro...) et le lien avec l'employeur

| Les axes de réflexions | Les acquis, les leviers, les outils |
|--|---|
| <p>Comment l'évolution de la formation et des métiers fait bouger la notion de stage qualifiant ; celle-ci est-elle bien partagée par tous ?</p> <p>Comment connaître et réguler l'offre de stage au niveau régional ?</p> <p>Comment développer les formations en apprentissage et contrat de professionnalisation ?</p> <p>Quelle place pour les employeurs (dont les tuteurs) dans les formations et comment améliorer le lien entre les tuteurs et les professionnels de proximité ?</p> | <p>Charte du stage qualifiant</p> <p>Projet en cours d'une base de données informatisée mutualisée entre les instituts de formation paramédicale du 37</p> <p>CFA social déjà existant (140 apprentis)</p> <p>Mesures adoptées par le Conseil régional sur le développement de l'apprentissage</p> <p>Groupement d'employeurs du Loiret dans le domaine de l'aide à domicile</p> <p>Actions de formation continue auprès des professionnels dispensées par certains instituts sur le thème du tutorat</p> <p>Exigence posée par la Région dans le cahier des charges des achats publics de formation continue : implication de l'entreprise à toutes les étapes de la mise en place d'une formation</p> |

2. Parcours professionnels : favoriser la formation continue des actifs et leur mobilité professionnelle

| Les axes de réflexions | Les acquis, les leviers, les outils |
|--|--|
| <p>Comment anticiper les questions d'évolution professionnelle, de gestion prévisionnelle des compétences, d'usure professionnelle ?</p> <p>Comment valoriser les compétences des professionnels dans un cadre de plus en plus contraint ?</p> <p>Comment faciliter les passerelles entre le sanitaire et le social ?</p> <p>Y-a-t-il des thématiques à développer en priorité (VAE,...) ?</p> <p>Quels outils de contractualisation possibles, entre qui et avec quels financements ?</p> | <p>Les appels d'offre passés par le Conseil régional et les OPCA</p> <p>Contractualisation avec les branches</p> |

3. Renforcer les liens avec l'Université et développer la recherche

| Les axes de réflexions | Les acquis, les leviers, les outils |
|---|---|
| <p>Quel partenariat avec l'université, sur quelles thématiques et selon quelles modalités en fonction des ressources à mobiliser et/ou mobilisables ?</p> <p>Comment développer progressivement une approche et culture communes entre les étudiants de filières différentes et traitées le plus souvent jusqu'à maintenant en « tuyaux d'orgue » ?</p> | <p>Conventions quadripartites déjà signées ou en cours de révision (infirmier, ergothérapeute, manipulateur d'électroradiologie médicale, infirmier anesthésiste)</p> <p>Commission ARS/Université pour habilitier les formateurs des IFSI</p> <p>Convention du Collégium santé définissant ses missions (signataires : Universités de Tours et d'Orléans CHRU de Tours, le CHR d'Orléans, le Groupement de coopération sanitaire des IFSI publics, la Croix Rouge, l'ARS et le Conseil régional)</p> |

Pour aller plus loin :

Nous vous invitons à visionner le film / diaporama réalisé par l'OSMS sur le site Etoile